

SOUVENIR DU CENTENAIRE

1370-1789

LA BASILLIE

Résumé de l'histoire
de
Ses prisonniers célèbres

Par H. Beau

16 Dessins de A. Leroux

PARIS 1889

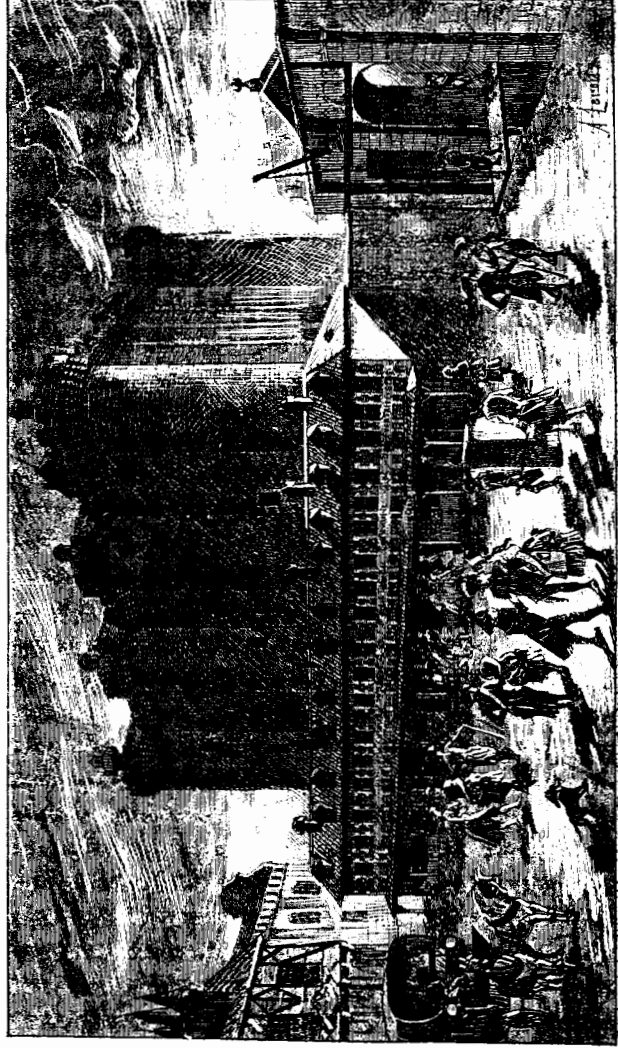
Publié par LEROUX

222 rue S^t Antoine.

F10515



LA BASTILLE



La Bastille (1370-1789).

LA BASTILLE

Ses
Prisonniers les plus célèbres

PAR

H. BEAU

Illustrations de A. LEROUX

LEROUX

222, rue Saint-Antoine, 222

Paris

—
1889



HUGUES AUBRIOT
Fonde la Bastille en 1370.

LA BASTILLE



La Bastille, ce sombre séjour des victimes du despotisme des rois et de la haine ou de l'ambition des grands, la Bastille ! dont le nom seul faisait trembler nos pères, n'eut pas toujours la même destination.

Cette prison d'État fut construite sous Charles V, par Hugues Aubriot, prévôt des marchands, qui en posa la première pierre en 1370.

Elle servit d'abord à protéger la ville des attaques du dehors, et, bien souvent aussi, à maintenir la population parisienne dans l'obéissance. Plus tard, sous Louis XI, elle devint prison d'État.

La Bastille, quand elle fut complètement terminée, c'est-à-dire un siècle plus tard, était composée de huit massives tours, hautes de soixante-treize pieds, reliées entre elles par des murailles de neuf pieds d'épaisseur et de même hauteur que les tours. Quatre de ces tours regardaient la ville, les quatre autres faisaient face à la campagne. Ce vaste parallélogramme était divisé à l'intérieur en deux cours : l'une affectée aux promenades des prisonniers de distinction, et l'autre aux employés et au service des cuisines.

Les tours étaient divisées par étages ; à chaque étage il y avait un cachot. Les cachots prenaient jour par d'étroites meurtrières grillées et garnies de planches en

forme de hotte à l'extérieur, de sorte que le malheureux prisonnier ne pouvait apercevoir qu'un coin du ciel. On enfermait souvent plusieurs prisonniers dans le même cachot. Ces cachots, néanmoins, n'étaient que pour ceux qu'on traitait avec douceur. Il y avait, au haut des tours, des chambres qu'on appelait « calottes », cachots horribles où l'on gelait en hiver et où l'on brûlait en été. Les cachots souterrains étaient encore plus affreux, plus horribles; toujours humides, à cause de leur proximité avec les fossés, sans lumière et sans air, les crapauds, les araignées et les rats y pullulaient. On y jetait les malheureux sans même leur donner un peu de paille pour protéger leurs membres de la boue visqueuse dans laquelle ils enfonçaient souvent jusqu'aux chevilles.

Il y avait aussi mille atrocités inventées par la férocité des geôliers pour faire leur cour au gouverneur.

Il y avait encore des oubliettes, inventées par le roi Louis XI, où l'on précipitait les malheureux dont on voulait se défaire. Ces oubliettes étaient garnies de larges lames d'acier sur lesquelles le condamné, en tombant, était coupé par morceaux.

Maints autres supplices avaient encore été inventés par ce cruel monarque qui fit périr le cardinal La Ballue dans une cage de bois bardée de fer.

Hugues Aubriot

Aubriot, de même que son prédécesseur Etienne Marcel, assassiné en 1358, était plutôt un homme d'action qu'un politique habile; et, dans ces siècles de troubles et de divisions des partis, un homme hardi, indépendant et énergique, quelquefois même jusqu'à la dureté, comme l'était Aubriot, devait inspirer de la haine et de la crainte à tous ces partis. Le clergé le détestait parce que les sommes



Louis XI et d'Armagnac.

autrefois consacrées à de pieuses dotations étaient employées en travaux d'édilité. L'Université était mécontente à cause de l'emprisonnement de quelques étudiants au Châtelet et auxquels le prévôt refusait de rendre la liberté. Ceci nous explique ses malheurs et le peu de reconnaissance qu'eurent pour lui ses concitoyens en récompense des nombreux travaux d'assainissement et d'embellissement qu'il fit faire dans Paris.

Après la mort du roi Charles V son protecteur, il lutta encore quelque temps avec l'appui du duc d'Anjou, régent du royaume; mais une accusation d'hérésie ayant été portée contre lui, le duc fut débordé par les plaintes des ennemis d'Aubriot, et il fut forcé de le livrer à l'Université pour être jugé. On l'accusait de protéger les Juifs et d'entretenir des relations coupables avec une fille de leur tribu. En ces temps de superstition et de fanatisme, il n'en fallait pas davantage pour être soumis à la question ou brûlé vif, car les Juifs étaient considérés comme des parias, et l'on croyait même faire œuvre pie en leur enlevant leurs enfants pour les baptiser.

Aubriot nia d'abord énergiquement, mais on amena pour le confondre sa maîtresse, une superbe créature qui, soit par fanatisme religieux, soit par esprit de vengeance personnelle, avoua lui avoir fait abjurer le Dieu de ses pères et souffleter le Christ dans un moment de délire amoureux; et, pour prouver son dire, elle produisit deux témoins qui s'étaient tenus cachés dans une chambre voisine durant cette scène. Convaincu du crime d'hérésie, il fut condamné à être enfermé pour la vie, et ce fut dans cette même Bastille qu'il avait édifiée!

Transféré ensuite dans les prisons de l'Archevêché, il y resta prisonnier jusqu'à la révolte des Maillotins, qui, en ouvrant les portes de toutes les prisons, lui rendirent la liberté en lui demandant de vouloir bien se mettre à leur tête. Mais, devenu prudent par le malheur, et rendu méfiant à l'égard des Parisiens à cause de leur ingratitude, il refusa. Il pressentait d'ailleurs la fin de l'échauffourée et se retira en toute hâte à Dijon, sa ville natale, où il mourut dans un âge avancé.

Sa statue figure parmi celles qui ornent l'hôtel de ville de Paris.

Louis XI

La Bastille, jusqu'alors, avait été plutôt une forteresse qu'une prison; un monarque, dont nous n'avons pas ici à apprécier les actions, mais qui occupe certainement une grande place dans l'histoire, Louis XI, allait faire de cette forteresse le séjour des victimes de sa politique sombre et tortueuse.

Les premiers prisonniers que reçut la Bastille sous ce règne furent : Guillaume d'Harcourt, évêque de Verdun, accusé de trahison, et qui mourut dans la prison même; le duc d'Alençon et le connétable de Saint-Pol, tous deux accusés d'avoir voulu démembrer le royaume de France; le premier fut condamné à être décapité. Le roi lui fit grâce de la vie, mais le retint à la Bastille, où il mourut. Le second, pressentant le sort qui l'attendait, se réfugia auprès du duc de Bourgogne, qui le livra au roi. Il fut condamné à mort, et Louis XI, par un raffinement de cruauté, lui refusa les consolations de la religion. Conduit au lieu du supplice, il s'écria en montant à l'échafaud : « Maudit sois-tu, roi sans entrailles ! il ne te suffit pas de tuer le corps, il faut encore que tu perdes l'âme ! »

Peu de temps après cette exécution, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, était emprisonné à la Bastille et subissait le même sort.

Il avait, de concert avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, intrigué pour rappeler les Anglais en France. Trompé dans ses espérances, il s'était réfugié dans un de ses châteaux en Auvergne, où Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, vint l'investir avec une armée et le força de rendre la place en lui promettant la vie sauve. Louis XI désavoua son général et fit enfermer d'Armagnac à la Bastille dans une cage de fer.

« Ces cages, dont toutes les prisons étaient pourvues



Rosières dans son cachot.

depuis le commencement du règne, avaient six pieds de large sur huit de long: les planchers, la porte, les guichets pour passer la nourriture et vider les immondices, étaient faits de plaques de fer attachées à de grosses barres de métal rivées au plancher de la prison. »

L'instruction fut conduite par le roi lui-même, qui, craignant que son prisonnier ne lui échappât, hâta le procès et renvoya les juges, qui semblaient trop bien disposés en faveur du duc.

D'Armagnac était accusé, non seulement de trahison, mais aussi d'avoir voulu attenter aux jours du roi et du Dauphin.

Après une cruelle détention, il fut enfin condamné à mort par ses juges, qui ne purent l'entendre qu'à travers les barreaux de sa cage. Conduit aux halles, lieu de l'exécution, le duc demanda à voir ses enfants avant de mourir. On lui répondit que cela regardait le bourreau. Il le supplia alors, au nom de tout ce qu'il avait de cher, de lui accorder cette dernière satisfaction. Au pied de l'échafaud, ces pauvres petits tout tremblants furent jetés dans les bras de leur père, puis, sans leur donner le temps de l'embrasser, on les poussa sous la sinistre construction, où, à travers les planches mal jointes à dessein, le malheureux père pouvait encore voir ses enfants. Sa tête tomba, et le sang, coulant à travers les planches, inonda ces pauvres petits dont le seul crime était d'avoir pour père Jacques d'Armagnac. Ils furent ensuite enfermés à la Bastille, dans des cachots en forme de hottes, où ils ne pouvaient ni se coucher ni se tenir debout. Plusieurs fois la semaine on les fouettait avec des lanières armées de pointes de fer; une fois par mois, on leur arrachait une dent. L'ainé ne put résister à tant de souffrances: il devint fou et mourut. Le plus jeune, grâce à sa robuste constitution, put résister plus longtemps. A la mort de Louis XI, il fut délivré, et pendant vingt ans servit encore son pays. Il fut tué à la bataille de Cérignole.

Rosières

(RÈGNE DE HENRI III)

Le moine Poncet, prédicateur, qui à cette époque faisait des conférences à Notre-Dame et tenait ses auditeurs sous le charme de sa parole, et l'abbé de Rosières, archidiacre de Toul, poète satirique, entreprirent (chose périlleuse) de démasquer les vices de Henri III et de ses compagnons de plaisir.

Poncet en fit à Notre-Dame un tableau si vrai, que le lendemain il était à la Bastille.

En même temps, Rosières faisait afficher la nuit, sur tous les murs de Paris, les épigrammes les plus acérées contre le roi et ses mignons.

Rosières, protégé du duc de Mayenne, était insaisissable. Une violente satire intitulée : *Voyage dans l'île des Hermaphrodites*, était répandue dans Paris, et il suffisait d'en lire quelques lignes pour reconnaître la plume de l'archidiacre. Cette satire était un tableau saisissant des mœurs relâchées du roi et de sa cour. Henri III, furieux, jura de lui faire rompre les membres en place de Grève; mais, grâce à l'appui du duc de Guise, Rosières était déjà à la frontière, quand il fut arrêté par les huguenots, qui trouvant sur lui des lettres du chef de la ligue pour le roi d'Espagne, le retinrent prisonnier. Les limiers lancés à sa poursuite le découvrirent par hasard, et Henri III offrit de rendre tous les prisonniers huguenots, si on lui livrait Rosières. Cet échange fut accepté, et l'infortuné, ramené à Paris, fut enfermé dans un des plus affreux cachots de la Bastille.

A quelque temps de là, Bussy d'Amboise, favori de Monsieur, fut aussi jeté à la Bastille sur une intrigue ourdie par Catherine de Médicis. Ce Bussy d'Amboise avait



Pélisson et son araignée.

une nature ardente et un cœur intrépide, et Rosières, quoique ordonné prêtre, était de même trempe; ils étaient liés depuis longtemps. Rosières, avec ses goûts, ses allures, s'était fait plus d'amis parmi les gens d'épée que parmi les gens d'église.

Aussi, à peine à la Bastille, Bussy demanda à voir son ami, et à partager sa chambre. Le gouverneur refusa d'abord, mais Bussy se fâcha, le traita de misérable, et lui dit qu'une fois sorti de la Bastille, où, du reste, il ne pouvait rester longtemps, il ferait connaître à la cour la manière dont il traitait ses prisonniers.

« Prenez garde, lui dit Testu, je pourrais vous faire payer cher vos insultes, en vous accordant ce que vous me demandez; et se tournant vers les gardiens : « Conduisez monsieur dans le cachot de Rosières », leur dit-il. Quelques minutes plus tard, il entra dans l'infect réduit où pourrissait l'abbé de Rosières.

Ce cachot était le plus profond de la Bastille, si profond, que les eaux du fossé y pénétraient, et que le malheureux prisonnier, pour éviter d'avoir de l'eau jusqu'aux genoux, était obligé de monter sur une grosse pierre qui lui servait de siège. La vermine, les rats, les crapauds fourmillaient dans cet antre et parvenaient souvent à ravir au malheureux prisonnier une partie de sa maigre nourriture.

Bussy, dont les yeux étaient accoutumés au grand jour, ne vit rien d'abord, mais ceux de Rosières, façonnés depuis longtemps à l'obscurité, reconnurent tout de suite son ancien ami.

« Oh ! mon ami, lui dit-il en l'embrassant, viendrais-tu partager mon tombeau ? Je suis Rosières, mais bientôt je ne serai plus qu'un cadavre. »

Bussy recula d'horreur, car peu à peu ses yeux, s'habituant aux ténèbres, il put voir son ami. Ses vêtements tombaient en lambeaux, il était couvert de plaies produites par les morsures des rats, et sa maigreur était effrayante. Les premières paroles de Bussy furent des paroles d'espoir, mais Rosières lui dit : « On ne sort d'ici ni vivant ni mort ! » A cet instant on rappela Bussy, et il quitta son ami, lui jurant de faire tout ce qu'il pourrait pour adoucir son sort.

Par un revirement politique, le gouverneur venait de recevoir l'ordre de mettre Bussy en liberté; toutefois celui-ci n'accepta qu'après avoir obtenu pour son ami une chambre convenable et un bon lit.

Quelques jours plus tard il obtenait la grâce de l'archidiacre, à la condition que celui-ci se mettrait à genoux devant toute la cour et désavouerait ses pamphlets.

Péllisson

Péllisson, secrétaire de Fouquet, fut jeté à la Bastille en même temps que ce dernier, le 18 juin 1663.

Le procès du surintendant des finances de Louis XIV dura trois ans. Sa condamnation était résolue à l'avance; il avait, disait-on, conspiré contre le roi.

Avant sa condamnation, Fouquet avait écrit au roi pour faire appel à sa magnanimité, mais le grand roi ne répondit même pas; il ne témoigna qu'un regret à l'issue du procès, c'est que Fouquet eût pu sauver sa tête; les juges l'ayant condamné au bannissement, Louis XIV changea cette peine en celle de la prison perpétuelle.

En apprenant cette substitution, Fouquet s'écria: «C'est affreux! Il n'est pas possible que le roi ait voulu tant aggraver ma peine!...»

Le jour même, une escorte commandée par le capitaine d'Artagnan conduisait Fouquet à Pignerol, où il mourut seize ans plus tard.

Ce d'Artagnan est celui que, deux siècles plus tard, Alexandre Dumas devait illustrer avec son fameux roman *Les trois Mousquetaires*.

Le départ de Fouquet pour Pignerol n'avait pas fait cesser la captivité de Péllisson. Il n'avait pas à se défendre: aucune accusation ne pesait sur lui, et il ne fut jamais question de lui faire son procès.

Péllisson a laissé des ouvrages qui le mettent au rang des bons écrivains de ce temps; ses plaidoyers en faveur de Fouquet sont des chefs-d'œuvre en ce genre.



Évasion de l'abbé Dubouquoit.

Le lendemain de son arrestation, il écrivit au-dessus de la porte de son cachot ces vers, qui sont bien le reflet de cette âme courageuse, de ce caractère fortement trempé :

Doubles grilles à gros clous,
Triples portes, forts verrous,
Aux âmes vraiment méchantes
Vous représentez l'enfer ;
Mais aux âmes innocentes
Vous n'êtes que du bois, des pierres et du fer.

Ces vers, chaque fois qu'il les relisait, lui donnaient du courage, car bien des fois, malgré toute son énergie, il se sentit abattre.

Un jour que, plus triste que d'habitude, il levait les yeux vers cette inscription, il aperçut une araignée tissant sa toile. Il contempla la petite bête quelque temps, se disant qu'elle, du moins, était heureuse d'habiter sa prison. La laborieuse araignée tissait, tissait toujours. Pélisson, à force de patience, finit par apprivoiser le petit animal, si bien qu'au moindre appel sa compagne de cachot accourait de son coin et venait dans sa main. Elle lui aida à passer de bien tristes jours. Il lui causait, lui racontait ses peines comme à un ami, et tous deux, fraternellement, partageaient la maigre pitance de la prison.

Un jour, le gardien entendit parler Pélisson. — A qui causiez-vous ? lui demanda ce brutal. Pélisson lui répondit qu'il parlait à son araignée. Le gardien se mit à rire grossièrement et refusa de le croire. Pour le convaincre, Pélisson appela son amie ; mais quelle ne fut pas sa douleur, lorsqu'il vit ce misérable lever le pied et écraser la petite bête en riant cyniquement. Ce fut un grand chagrin pour Pélisson ; il pleura amèrement pour la première fois de sa vie.

C'est pourtant à cette stupide méchanceté d'un porteclefs brutal qu'il dut sa liberté.

Ce méchant homme, tout fier de son coup, alla partout racontant l'histoire qui, bientôt, parvint aux oreilles du roi. Louis XIV, touché des malheurs du pauvre Pélisson, et se rappelant ses brillants plaidoyers et son *Histoire de l'Académie*, lui rendit enfin la liberté en 1665, quatre ans après son arrestation, et le nomma son historiographe.

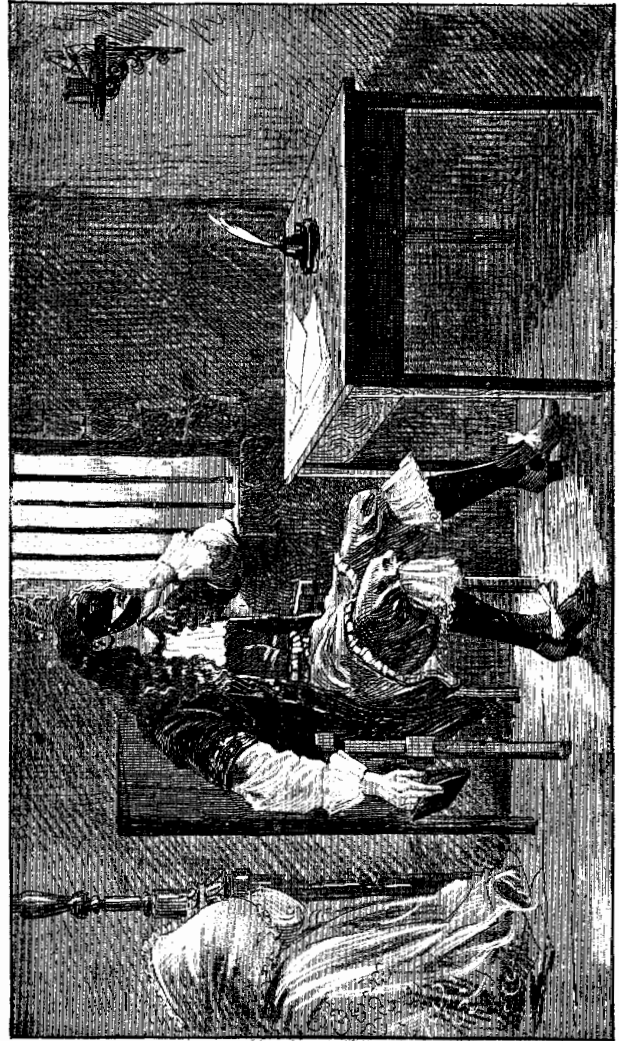
L'abbé Dubouquoit

Un autre prisonnier nous semble intéressant par l'esprit de suite et l'ingéniosité qu'il déploya dans ses évasions, l'abbé Dubouquoit, qu'on avait d'abord enfermé au Fort-l'Évêque et au château de la Fère, et que, finalement, on avait mis à la Bastille, parce qu'il s'était évadé de ces deux prisons.

Il commença par se mettre dans les bonnes grâces des gardiens en plaignant leur sort et les trouvant trop peu rétribués pour le dur service qu'ils faisaient. Il était, de plus, rempli de politesse à leur égard et d'une douceur quasi-angélique. Le gouverneur, prévenu en sa faveur par les rapports des gardiens, adoucit sa peine et le changea de cachot; c'est ce que Dubouquoit désirait. On lui adjoignit pour compagnons deux autres prisonniers à qui il crut pouvoir s'ouvrir de ses projets; l'un d'eux, croyant faire adoucir sa peine, le dénonça.

Le gouverneur, furieux de s'être laissé prendre à cette apparente résignation, le fit réintégrer dans son premier cachot. Il y resta longtemps; mais il était patient et, procédant toujours par la douceur, il finit par circonvenir ses gardiens une seconde fois. Sur les ordres du gouverneur, il fut mis dans une chambre avec deux autres prisonniers. Instruit par l'expérience, l'abbé commença par étudier ses compagnons.

Bien lui en prit, car il s'aperçut qu'il ne pourrait compter sur eux. Dès lors, il ne songea qu'à se faire changer de chambre, et dans ce but, fit tant de niches à ses compagnons, que ceux-ci demandèrent qu'on les en débarrassât. On le mit alors dans la tour de la Basinière, où il trouva deux autres prisonniers: un baron allemand protestant, et un catholique qu'on avait mis avec le protestant pour le convertir. Après quelques jours, l'abbé s'aperçut qu'il ne



L'homme au masque de fer.

pourrait se fier qu'à l'un d'eux, le baron protestant; il fallait donc trouver un moyen de se débarrasser de l'autre. Pour y parvenir, Dubouquoit commença à susciter des querelles entre les deux hommes, donnant raison au catholique contre le protestant, et au protestant contre le catholique. Il les mit dans un tel état d'exaspération, qu'ils en vinrent bientôt aux mains; profitant d'un de ces moments, l'abbé appela le gardien, et prenant fait et cause pour le protestant, se plaignit au major, que le gardien avait été chercher, de l'humeur irascible du catholique, lui donnant tous les torts, et disant que jamais il n'arriverait, par ce moyen, à convertir le protestant.

Cette petite ruse réussit : on emmena le catholique et Dubouquoit fut laissé seul avec le baron.

L'abbé, aussitôt, lui fit part des projets qu'il avait formés pour s'évader. Celui-ci lui dit qu'il y avait déjà songé, et que, dans ce but, il s'était mis en communication avec des prisonniers qui avaient leur cachot au-dessus du sien, mais qu'il avait dû abandonner son projet à cause du compagnon qu'on lui avait donné. Il raconta alors à Dubouquoit par quel moyen il était arrivé à parler à ses compagnons de captivité, moyen bien simple et qui ne lui avait coûté que peu d'efforts. Il n'avait eu qu'à monter dans la cheminée et à déplacer quelques briques.

Il s'agissait maintenant d'arrêter le plan de leur évasion. L'abbé, dans ce but, fit comprendre au baron que, pour mener à bien cette entreprise, il fallait qu'ils pussent jouir d'un peu plus de liberté, et à cet effet, il lui conseillait de se faire catholique. Le baron objecta d'abord, mais Dubouquoit fut si persuasif, qu'il finit par l'emporter sur la répugnance du baron.

Le gouverneur, informé de cette conversion, en sut gré à l'abbé et lui accorda un peu plus de liberté. On leur permit la promenade, et tout en ayant l'air de se promener, ils ne laissaient traîner ni un clou, ni un bout de corde, et rapportaient toujours quelque chose de ces excursions.

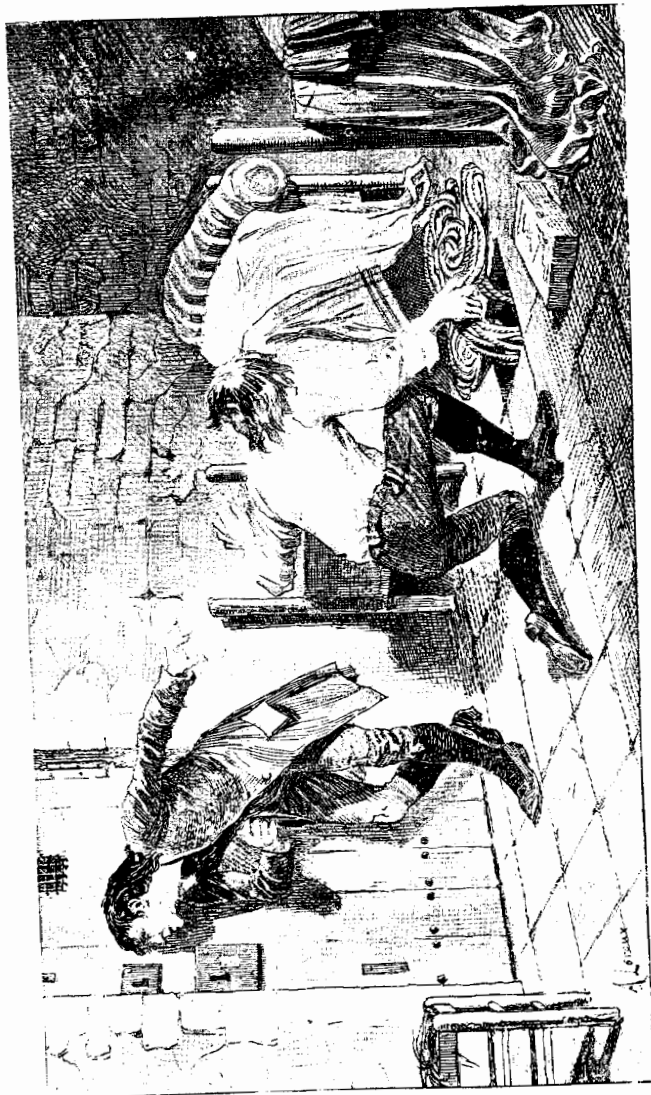
Un jour ils eurent assez de bouts de corde et de morceaux de linge pour se faire une bonne et longue corde. et, tout étant prêt, ils se réunirent dans la même chambre. Là, l'oreille au guet, blottis tous les cinq dans le coin le plus obscur, ils attendirent que le gardien eût déposé leur souper sur la table. Puis ils se jettèrent sur lui, le bâillonnèrent, le garrotèrent et s'emparent de ses clefs. Chargés de

leur corde et des outils de fer dont ils avaient pu s'emparer, ils arrivent sans encombre à la plate-forme, mais une fois là, ils ne voient aucun endroit où ils puissent attacher leur corde. Dubouquoil propose alors de descendre dans une des cheminées et d'attacher la corde à la première grille qu'il trouverait, ce qu'il fit. Après quoi, l'abbé, comme chef de l'entreprise, réclama le droit de risquer sa vie le premier, en descendant dans le fossé. Arrivé en bas et ayant de l'eau jusqu'aux épaules, il attendit que ses compagnons vinssent le rejoindre.

Une ronde étant venue à passer, les compagnons de Dubouquoil se cachèrent dans l'ombre en attendant qu'elle se fût éloignée, puis, plusieurs rondes se succédèrent les unes après les autres, et les empêchèrent de répondre aux appels de corde que leur faisait l'abbé. Celui-ci, qui était dans le fossé depuis plus d'une demi-heure, croyant que ses camarades avaient été surpris par une des rondes, songea à se sauver, après avoir toutefois agité la corde une dernière fois avec plus de force. Il se hissa péniblement jusqu'au faite du mur, au moyen de fiches de fer qu'il avait confectionnées avec de vieux clous et qu'il enfonçait dans les interstices des pierres, et, tout meurtri, la figure et les mains en sang, il se trouva dans la cour d'une maison de la rue Saint-Antoine.

A peine avait-il atteint la rue, que des coups de feu retentirent : on avait découvert les fugitifs, au moment où ils allaient rejoindre Dubouquoil. Il apprit plus tard que deux d'entre eux furent tués, et que les deux autres se noyèrent dans le fossé.

L'abbé réussit à se traîner jusqu'à la demeure d'un ami; là, en sûreté, il attendit que le bruit de son évasion se fût dissipé, puis gagna la Suisse, où il demeura jusqu'à la mort de Louis XIV.



Lattute et d'Aligre préparent leur évasion.

Le Masque de fer

Le mystérieux personnage que Cinq-Mars ramenait des îles Sainte-Marguerite, en 1698, quand il fut nommé gouverneur de la Bastille, a été considéré par beaucoup d'historiens comme le frère de Louis XIV; d'autres ont prétendu qu'il était son fils et celui de M^{lle} de La Vallière; enfin certains ont été jusqu'à supposer qu'il pouvait être le fruit des amours de Mazarin et d'Anne d'Autriche.

En tous cas, ce devait être un très grand seigneur, car on ne l'abordait que chapeau bas, depuis le Gouverneur jusqu'au dernier porte-clefs. Son nom lui vient de ce qu'il portait constamment un masque de velours noir dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger et de boire. Il demeura prisonnier jusqu'à sa mort, qui arriva le 19 novembre 1703. Les suppositions sur cet énigmatique personnage ne pouvant qu'égarer l'imagination du lecteur, nous nous contenterons de rapporter le récit écrit par un témoin oculaire :

Le 19 novembre 1703, M. le Gouverneur fit mander près de lui M. Rosarges, major du château, et le sieur Beilh, chirurgien-major. « Un grave événement vient d'arriver, leur dit-il, le prisonnier masqué est mort il y a une heure. — Voilà qui est étrange, dit le sieur Beilh, car lorsque, sur vos ordres et en votre présence, je le saignai il y a deux jours, je lui trouvai le pouls bon et toutes les apparences d'un homme en bonne santé. — Sieur de Beilh, fit M. le Gouverneur en levant un peu le ton pour marquer que l'observation du chirurgien lui déplaisait, vous avez fait votre office et n'aviez charge autre chose. — Mais, Monsieur le Gouverneur, hasarda ledit sieur Beilh, qui est d'homme tenace et peu aisé à rompre, ne serait-ce pas mon office à cette heure de voir le décédé ? car vous savez qu'il

est d'apparentes morts qui trompent les gens n'ayant métier de s'y connaître. — Vous n'avez métier ici, répliqua M. le Gouverneur en levant encore le ton, que de faire selon ma volonté, et tenir pour être ce qu'être je dis. » Ici, M. le Gouverneur fit quelques pas sans parler, et regarda plusieurs fois M. le major Rosarges comme s'il allait lui donner un ordre, mais ne lui en donna point, et s'étant arrêté, reprit, toujours en s'adressant audit sieur Beilh : « Ladite personne étant morte nonobstant les secours que vous lui avez portés, vous allez inscrire ce décès au registre à ce destiné avec mention desdits faits, et signerez : et au-dessous M. le major certifiera. — Mais, fit de rechef le sieur Beilh, je ne saurais dire ou écrire de quelle maladie il est mort, ne lui en ayant pas trouvé, non plus que je ne puis écrire son nom, ne l'ayant jamais su. — Ne peut-on mourir à tout âge d'apoplexie ? demanda M. le Gouverneur. — Oui bien, répondit le sieur Beilh. — Adonc, le sieur Marchiali, prisonnier en la Bastille, où il avait été amené du château de Sainte-Marguerite, est mort cejourd'hui en cedit château de la Bastille, d'une apoplexie, nonobstant secours et saignée à lui faite, Voilà ce qu'il faut écrire et signer, sieur Beilh, comme c'est ma volonté et votre devoir de faire. »

Et ainsi fut fait ; car ledit sieur Beilh, encore peu accommodant qu'il fût, n'était pourtant pas en humeur de perdre sa charge. Pour ce qui est de M. le major Rosarges, il ne fit mine de surprise ni d'opposition. Lorsque tous deux eurent écrit et signé sur le registre, comme il fallait, ils allèrent, toujours sur l'ordre de M. le Gouverneur, en l'église Saint-Paul, où ils firent écrire et signèrent les mêmes choses sur les registres extra-mortuaires de cette paroisse. Et le prisonnier au masque de fer, appelé Marchiali par M. le Gouverneur, fut enterré le lendemain en ladite église de Saint-Paul. Quand on eut enterré le corps du défunt homme au masque de fer, lequel avait été enseveli, avec son masque, dans un linceul de toile neuve, M. le Gouverneur et M. le major se rendirent à la chambre où le défunt était demeuré cinq années et soixante-deux jours, y compris le jour de son enterrement, laquelle chambre était la troisième de la tour Bertaudière : là ils firent appeler plusieurs porte-clefs, et M. le Gouverneur leur enjoignit de transporter dans la cour du Puits tous les meubles et effets qui avaient servi au défunt, y compris le lit tout entier, avec les matelas, draps et paillasses, les chaises, tables, et le reste, et de les brûler. Et la chose fut ainsi



Évasion de Latude.

faite en présence de M. le major. Ensuite, M. le Gouverneur fit arracher les fenêtres et les trois portes de ladite chambre, et les fit aussitôt brûler comme le reste. Puis les barreaux et grilles furent ôtés, portés à la forge et remplacés par d'autres; après quoi la chambre fut regrattée et blanchie à neuf. Quant à l'argenterie, cuivre et étain ayant servi à ce prisonnier défunt, on fit fondre le tout, et les choses casuelles, comme bouteilles, verres, assiettes, etc., on les brisa et les jeta dans les latrines. De ce jour à plusieurs suivants, M. le Gouverneur fut plus dur et plus bourru qu'il n'avait coutume d'être, montrant par là, bien encontre sa volonté, qu'il était marri d'avoir perdu un prisonnier qui sûrement lui rapportait gros; et lui arriva un jour de dire à l'aumônier, lequel paraissait fâché de n'avoir pas été appelé à donner les derniers sacrements au défunt : « Monsieur, il a été fait comme il fallait, et vous n'êtes pas en ceci le plus lésé... Le roi me l'avait donné, le roi me l'a ôté; il n'appartient à personne ni à moi d'y trouver à redire. »

Latude

Latude naquit à Montagnac, en Languedoc. Il était venu à Paris pour terminer ses études et se destinait aux mathématiques. Jeune, ambitieux, et trouvant que la fortune ne lui souriait pas assez vite, il imagina, pour obtenir la protection de la toute-puissante marquise de Pompadour, de se la lier par la reconnaissance en lui rendant quelque immense service. Dans ce but, il fit semblant d'avoir découvert un complot pour empoisonner la marquise, et s'en fit le dénonciateur. On rechercha les soi-disant auteurs de cette tentative d'empoisonnement, et l'on finit par découvrir la mystification. Latude est arrêté, malgré ses aveux et son repentir, et l'inflexible marquise refusa de lui pardonner, quoiqu'il fût bien prouvé que ses intentions étaient tout à fait innocentes. Conduit à la Bastille, on lui

donna pour compagnon un juif nommé Abuzaglo, agent du gouvernement anglais, qui avait été enfermé pour cause politique. Le lieutenant de police, M. Berryer, qui était venu voir Latude, lui avait fait espérer plusieurs fois que sa captivité prendrait bientôt fin et que, en attendant, il ferait tout en son pouvoir pour l'adoucir.

Un matin, à sa grande joie, on vint lui dire de faire ses préparatifs pour sortir.

« Enfin, dit-il, on va me mettre en liberté ! » Il embrasse son compagnon et lui promet de faire tout ce qu'il pourra pour sa délivrance, puis il suit le porte-clefs qui le conduit à la porte où, à sa grande surprise, il trouve des exempts et une voiture qui l'attendaient pour le conduire à Vincennes. Il y resta dix mois prisonnier, après quoi, désespérant de jamais être rendu à la liberté, il résolut de s'évader à la première occasion.

Un jour que le porte-clefs était venu le chercher pour le conduire à la promenade, il se précipite sur lui, le renverse, puis s'élance dans l'escalier, referme la porte sur le gardien, et tout courant traverse la cour et demande à la première sentinelle qu'il rencontre : « Avez-vous vu l'abbé de Saint-Sauveur ? » Le soldat lui répond non et le laisse passer sans défiance. Il fait la même question à la seconde sentinelle, en ajoutant : « Il faut que je le trouve, on l'attend au jardin. »

Il arrive ainsi au pont-levis, qu'il franchit sans qu'on songe à l'arrêter, et se cache dans le bois de Vincennes en attendant la nuit, puis alla se réfugier chez un de ses amis, à Paris.

Croyant avoir assez expié son inconséquence, il écrivit au roi une lettre repentante, et lui révéla naïvement le lieu où il se tenait caché. Il croyait, par cet acte de confiance, obtenir plus sûrement sa grâce et exciter la générosité du roi. Mais la favorite veillait, et, deux heures après, une escouade d'exempts se présentait pour l'arrêter de nouveau et le conduire à la Bastille.

Il y fut enfermé avec un autre prisonnier, d'Alègre, coupable, lui aussi, d'avoir par naïveté mystifié la marquise. Jeunes tous deux, ils devinrent bientôt amis, et ne voyant ni l'un ni l'autre de terme à leur captivité, ils songèrent aux moyens de fuir.

Nous laisserons Latude lui-même raconter sa deuxième évasion.

« Nous songions à nous sauver, mais lorsque nous je-



LOUIS XVI

lions les yeux sur les murs de la Bastille, qui ont dix pieds d'épaisseur, quatre grilles aux fenêtres et autant dans la cheminée; en considérant par combien de gens armés cette prison était gardée, la hauteur des murs qui entouraient le fossé, souvent plein d'eau, il semblait moralement impossible à deux prisonniers enfermés dans une chambre, privés de tout secours humain, de pouvoir s'échapper.

» A la Bastille on ne donnait ni ciseaux, ni couteaux, ni aucun instrument tranchant, et pour cent louis, le porteclefs ne vous eût point donné un quarteron de fil, et, tout bien calculé, il fallait quatorze cents pieds de corde! Il nous fallait deux échelles : une de bois de vingt à vingt-cinq pieds, et une de corde de cent quatre-vingts pieds de longueur; il fallait arracher quatre grilles de fer dans la cheminée; percer, dans une seule nuit, un mur de quatre pieds et demi d'épaisseur; traverser, dans l'eau glacée jusqu'au cou, une distance de quinze pieds, à quelques pas d'une sentinelle. Et pour faire tout ce que je viens de dire, nous n'avions que nos deux mains. Et une fois ces travaux accomplis, il nous fallait cacher l'échelle de bois et celle de corde avec deux cent cinquante échelons d'un pied de long et d'un pouce d'épaisseur, ainsi qu'une infinité de choses prohibées dans la chambre d'un prisonnier; et, de plus, les officiers, accompagnés de plusieurs porteclefs, venaient fouiller notre chambre plusieurs fois par semaine.

» M. Berryer avait eu la bonté de m'accorder la permission, ainsi qu'à mon compagnon d'infortune, d'entendre la messe les dimanches et les mercredis. Il avait accordé la même permission au prisonnier qui était au-dessous de nous, c'est-à-dire au n° 3 de la tour de la Comté; cette tour était la première à droite en entrant à la Bastille. J'avais déjà occupé d'autres chambres, et chaque fois je pouvais entendre le bruit que faisaient en marchant les prisonniers au-dessus et au-dessous de moi. A mon grand étonnement, dans ma nouvelle chambre, je n'entendais que le prisonnier du dessus. J'en conclus que l'espace qui me séparait de celui de dessous était plus considérable. De là à supposer qu'il pouvait y avoir un espace vide dans cette épaisseur, il n'y avait qu'un pas pour mon imagination surexcitée. Je fis part de mes soupçons à d'Alègre, et nous résolûmes, d'un commun accord, de nous en assurer. Un jour, en revenant de la messe, d'Alègre dit au gardien qu'il avait laissé tomber son étui dans l'escalier. Pour aller le chercher, celui-ci fut obligé de nous laisser un instant;

J'en profitai pour redescendre l'escalier qui menait au cachot au-dessous du nôtre, et pour m'assurer de la hauteur du plafond, puis je comptai le nombre de marches que je fus obligé de remonter pour arriver chez nous. Par un simple calcul, j'acquis la certitude que je ne m'étais pas trompé dans mes suppositions; cet espace existait et devait être de cinq à six pieds.

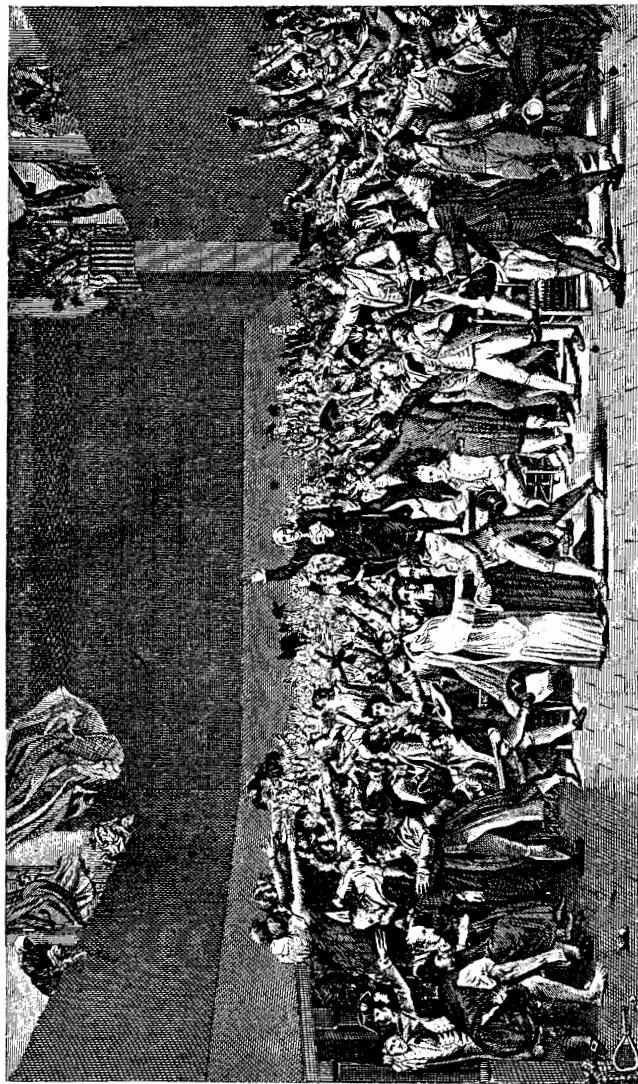
» Aussitôt rentrés, nous nous mîmes à desceller avec ardeur une des dalles du plancher. Pour faire ce travail, nous n'avions qu'un vieux morceau de charnière arraché à notre table. Après des efforts inouïs, nous parvîmes à soulever la dalle, sous laquelle était encore une couche de plâtras et de lambourdes de chêne, qu'il nous fallut deux jours pour percer. Enfin, après de mortelles heures d'angoisses et de fatigues, je sentis mon morceau de fer enfoncer sans effort, et bientôt le trou se trouva assez grand pour que l'un de nous pût se glisser à travers. Nous avions la cachette pour nos outils et nos cordes; il fallait maintenant fabriquer ces outils et quatorze cents pieds de corde.

» Encouragés par ce premier succès, nous travaillâmes avec plus d'ardeur. Tous les soirs on se partageait la besogne. Le linge fut décousu; les fils, tirés, étaient ensuite mis en pelotes que l'on jetait dans la cachette.

» Quand nous en eûmes une quantité suffisante, il fallut songer à préparer le chemin qui devait nous conduire à la liberté. Le plus difficile n'était pas fait; il y avait encore les quatre grilles de la cheminée à desceller: pendant six mois, nous relayant toutes les heures, suspendus à notre échelle de corde que nous avions attachée aux barreaux de la grille, nous usâmes nos forces et notre énergie à gratter le dur ciment dans lequel étaient scellées des barres de fer de plus d'un pouce d'épaisseur, sans autre instrument que la charnière, que j'étais parvenu à emmancher dans un bout de bois taillé avec mon briquet. Et pendant ce travail qui nous épuisait, que d'alarmes!

» Au moindre bruit, on cachait précipitamment copeaux, outils, ficelles, et, la mort dans le cœur, on attendait, pendant des minutes qui semblaient des siècles, que le bruit se fût éloigné ou que la visite fût terminée!

» Cet ouvrage fini, il nous restait encore l'échelle de bois à faire. On nous donnait tous les jours plusieurs bûches pour nous chauffer; elles nous servirent à faire notre échelle. Nous avions encore besoin de mouffles et de beaucoup d'autres choses. Notre fiche n'était pas propre à faire



cel ouvrage, et encore bien moins à scier du bois. En deux heures, je fis d'un chandelier de fer qu'on nous avait donné, une scie, avec laquelle, en moins d'un quart d'heure, je me serais vanté de scier une bûche de la grosseur de ma cuisse.

» Avec le morceau de briquet, cette scie et les fiches, nous dégrossîmes les bûches et nous leur fîmes des charnières et des tenons pour les emboîter les unes dans les autres. A mesure que nous avions fini un morceau de notre échelle, nous le cachions entre les deux planchers. Une fois tout préparé, nos échelles complètement tressées, nous devions choisir une nuit obscure pour nous évader.

» Cet instant tant désiré arriva enfin... le 25 février, jour du mardi gras. Alors la rivière était débordée et emplissait le fossé, jusqu'à la hauteur de quatre pieds; nous nous préparâmes et fîmes provision de tout ce qui nous parut nécessaire pour cette dangereuse entreprise. Avec ma malle, j'emportai un porte-manteau de cuir. Ne doutant pas que les hardes que nous avions sur le corps ne fussent mouillées, nous mîmes dans ce porte-manteau un habillement complet pour chacun, avec tout ce qui nous restait de meilleur.

» A peine eut-on apporté notre souper, que, malgré un rhumatisme, je me mis à grimper dans la cheminée. J'eus toutes les peines du monde pour arriver au faite : je faillis étouffer par la poussière de la suie, car j'ignorais les précautions que prennent les ramoneurs. Je n'avais pas mis de défensives de cuir, ni à mes genoux, ni à mes coudes; mes genoux et mes coudes furent écorchés, le sang coulait sur mes mains et le long de mes jambes. Enfin, arrivé au haut de la cheminée, je me mis à califourchon; je fis couler dans la cheminée une pelote de ficelle que j'avais prise dans ma poche, en en retenant un bout. Mon compagnon attacha à cette ficelle mon porte-manteau, que je remontai à moi, puis l'échelle de bois et tous les autres objets, y compris deux barres de fer de la cheminée qui étaient nécessaires à notre évasion. Mon compagnon se hissa en dernier lieu, et nous nous trouvons enfin réunis sur la tour. Après avoir porté tous nos paquets sur la tour du Trésor, je m'attachai bien au milieu du corps, et à mesure que je descendais un échelon, d'Alègre lâchait la corde qui me soutenait par le milieu du corps. Enfin j'arrivai sain et sauf dans le fossé. Sur-le-champ mon compagnon me descendit mon porte-manteau, que je mis à

l'abri de l'eau, les barres de fer, l'échelle de bois et tout le reste; puis il se mit lui-même en devoir de descendre. Pour empêcher l'échelle de vaciller, je passai mes cuisses dans les derniers échelons, et j'y restai jusqu'à ce qu'il fût arrivé en bas. Pendant ce temps-là, comme il ne pleuvait pas, la sentinelle se promenait sur le parapet, tout au plus à six toises de nous. Je pris une barre de fer sur mon épaule et mon compagnon l'autre. Nous allâmes droit à la muraille qui séparait le fossé de la Bastille de celui de la porte Saint-Antoine. Nous avions de l'eau jusqu'aux aisselles. Comme nous nous préparions à attaquer la pierre avec nos barres de fer, la ronde major passa avec son grand falot, à dix ou douze pieds au-dessus de nos têtes. Pour ne pas être découverts, nous nous accroupîmes dans l'eau jusqu'au menton.

» Quand cette ronde se fut éloignée, avec ma virole, j'eus bientôt fait deux trous dans le plâtre pour engrener nos deux barres de fer. Nous soulevâmes aussitôt la grosse pierre que nous avions attaquée; dès l'instant, je fus convaincu de la réussite.

» Etant dans l'eau glacée jusqu'au cou, le froid nous gagnait; pour nous réchauffer, nous bûmes un bon coup de soubac; ensuite nous nous remîmes à l'ouvrage. Il s'écoula encore bien des heures, et bien des rondes nous forcèrent de nous accroupir dans l'eau; mais nous ne désespérions pas, et, après huit heures et demie d'un travail acharné, nous avions percé une muraille de quatre pieds et demi. Enfin, tous les deux dans le grand fossé de la porte Saint-Antoine, nous nous crûmes hors de tout péril. Je pris un boul du porte-manteau, d'Alègre l'autre, pour traverser le second fossé et gagner le chemin de Bercy. A peine avions-nous fait vingt pas que nous tombions dans l'aqueduc qui est au milieu du grand fossé: il y avait au moins dix pieds d'eau au-dessus de nos têtes. Après avoir failli se noyer et me faire noyer avec lui en se cramponnant à moi, d'Alègre finit par atterrir, et moi je m'occupai de sauver le porte-manteau que nous avions laissé échapper. Nous nous trouvâmes enfin sur le revers du fossé, où, tout transis, nous changeâmes de vêtements. Il était alors cinq heures du matin. Nous étions libres!... »

Latude et son compagnon se réfugièrent chez un vieux tailleur nommé Rouit, qui consentit à leur donner l'hospitalité. De là, d'Alègre réussit à gagner la Belgique, où Latude vint le retrouver, mais trop tard; son compagnon



La rue Saint-Antoine (14 juillet 1789).

venait d'être arrêté. Il fut, lui-même, bientôt découvert et arrêté de nouveau. Reconduit en France, on le jeta dans un des plus affreux cachots de la Bastille, et on lui mit les fers aux pieds et aux mains. Il y endura des souffrances atroces et fut plusieurs fois bien près de mourir. Il était devenu méconnaissable. La roupie lui avait fait fendre la lèvre supérieure jusqu'au nez, laissant ses dents à découvert, qui se fendirent toutes par l'effet du froid.

Il n'avait plus ni barbe ni cheveux. Cette misère n'apitoya pas ses geôliers, on le laissa grelottant dans la boue glacée, sans une botte de paille ni une couverture pour se protéger du froid qui entraît par les meurtrières de son cachot.

Il essaya de se laisser mourir de faim, mais ses bourreaux lui introduisirent de force de la nourriture dans la bouche. Voulant mourir à tout prix, il se saigna aux quatre membres avec un morceau de bouteille cassée. Cette fois, on crut bien qu'il allait mourir; mais telle était la vigueur de sa constitution, qu'il en réchappa.

N'ayant pu mourir, il voulut tenter d'intéresser le roi à son sort, en lui faisant part d'une réforme dont il avait eu l'idée. Pour ce, il lui fallait du papier et une plume. Il trouva dans son cachot une arête de poisson qui lui servit de plume; il fit du papier avec de la mie de pain pétrie en tablettes, qu'il faisait ensuite sécher, et une piqûre à son doigt lui donnait l'encre nécessaire. A force de patience, il était arrivé à écrire son rapport, et les tablettes sur lesquelles l'écriture se détachait en caractères rosés étaient très lisibles. Par malheur, l'eau envahit son cachot et détruisit en quelques instants le fruit de tant de labeurs.

Sur ces entrefaites, la marquise de Pompadour mourut, mais Latude n'avait plus d'amis, et ceux qui auraient pu s'intéresser à lui le croyaient mort.

On le transféra alors à Vincennes, d'où il réussit encore une fois à se sauver par un coup d'audace. Le gouverneur ayant eu pitié de ses malheurs, lui accordait de temps en temps la faveur de se promener. Un jour qu'il revenait d'une de ses promenades, il renverse les deux gardiens qui l'accompagnaient, passe en courant devant deux sentinelles, qui tentent vainement de l'arrêter, et se sauve dans le bois.

Cette fois encore, malgré l'expérience, il eut l'inconcevable faiblesse de croire que le roi lui pardonnerait, et il

lui écrivit une longue lettre en lui faisant connaître son adresse.

Deux jours après, il était arrêté et reconduit à Vincennes, d'où on le transféra à Bicêtre. Dans cet hospice, son gardien s'intéressa à son sort et lui procura papier, encre et plumes. Le voilà donc encore à l'œuvre, rédigeant un mémoire que son gardien lui promet de faire parvenir à son adresse.

Ce mémoire ne parvint jamais au roi, parce que le gardien le perdit; c'est certainement à cela que Latude dut sa liberté.

Le mémoire fut trouvé par une dame Legros, brave commerçante de Paris, qui s'intéressa alors au sort du malheureux Latude, et qui, à force de démarches et de sollicitations, parvint à intéresser à sa cause des personnes influentes.

Grâce à la persévérance de M^{me} Legros et à la protection que ces personnes lui accordèrent, Latude fut mis en liberté en 1784. L'Assemblée nationale lui accorda une pension alimentaire en 1790.

Lors de la prise de la Bastille, en 1789, on retrouva les instruments de son évasion, échelle de corde, etc. Ils étaient, d'après un témoin oculaire, travaillés avec une patience et une adresse incroyables, et montrent les efforts que l'homme peut faire pour recouvrer sa liberté.

Cette échelle de corde peut se voir encore aujourd'hui, au Musée de la Révolution, installé salle des États, au Louvre.

Serment du Jeu de Paume

L'année 1789, année terrible pour la France, fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase trop-plein dans lequel s'accumulaient depuis des siècles les mécontentements de tout un peuple opprimé.



Prise de la Bastille (14 juillet 1789).

Lassés de souffrir et de se dévouer pour être méprisés, les Parisiens commencèrent les premiers à s'organiser pour la grande lutte qui devait régénérer la France. Dans tous les quartiers de Paris, des clubs se formaient où des orateurs comme Camille Desmoulins et Danton excitaient le peuple à la révolte et lui faisaient honte de son esclavage. Plusieurs rixes entre le peuple et la troupe ne firent qu'envenimer ces sentiments. Le faible Louis XVI et ses ministres incapables, ne sachant faire les choses qu'à moitié, montraient tantôt trop de faiblesse, tantôt trop de rigueur. Le roi, effrayé des progrès que fait la cause de la liberté, ordonne la fermeture de la salle des délibérations de l'Assemblée nationale.

Bailly, président de l'Assemblée, propose alors à ses collègues de se réunir au Jeu de Paume, et là, tous jurèrent de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la France.

Alors les événements se précipitent. Un souffle de folie héroïque semble passer sur la France. La noblesse affolée a recours à la force, ce qui, en pareil cas, ne fait qu'aviver les passions. De son côté, le peuple s'organise, on fabrique des piques, on dévalise les arsenaux, les magasins d'armes sont pillés, on arrache le plomb des gouttières pour faire des balles.

Prise de la Bastille

Le 14 juillet au matin, le peuple entourait la Bastille. Le gouverneur avait fait lever les ponts et charger les canons qui étaient braqués sur la ville.

Une première députation envoyée de l'Hôtel de Ville avait réussi à faire retirer les canons de leurs embrasures et obtenu que la garnison ne tirerait sur le peuple que si elle était attaquée; une milice bourgeoise devait occuper

la forteresse, de concert avec la troupe. Mais on ne put faire part au peuple de ce résultat que trop tard, et au moment où M. de la Rozière, un des députés, faisait sonner les trompettes sur le perron de l'hôtel de ville pour faire la proclamation, les premiers coups de canon retentirent.

Une seconde députation ne put parvenir jusqu'à la forteresse, tant la fusillade était nourrie des deux côtés. Le peuple en fureur se précipite plusieurs fois à l'assaut, malgré ses faibles moyens d'attaque, et chaque fois il est repoussé avec perte. Cependant, peu à peu, l'attaque se régularise. Un ancien capitaine des gardes de la reine se met à la tête des combattants, et leur fait comprendre que pour prendre une pareille forteresse, il faut des canons.

« Ne brûlons pas inutilement notre poudre, leur crie-t-il : il y a des canons aux Invalides, allons les chercher ! »

Pendant qu'une partie du peuple se précipite à la suite du capitaine pour aller chercher les canons aux Invalides, d'autres combattants, à la tête desquels se trouve un nommé Cholat, arrivent en traînant deux pièces de canon qu'ils avaient trouvés au garde-meuble. En un instant, ils furent chargés et braqués contre la forteresse et tonnèrent contre ses murailles : l'attaque sérieuse commençait. Au même instant, arrivaient par la rue Saint-Antoine les gardes françaises, sous les ordres de Hullin, et ayant dans leurs rangs Hoche et Lefebvre — deux grands noms que l'histoire a consacrés. Quand le peuple se sentit soutenu par les gardes françaises, son enthousiasme ne connut plus de bornes. Il se précipita de nouveau à l'assaut et parvint à pénétrer dans la seconde cour, où il se maintint, malgré la fusillade des Suisses.

Dans l'intérieur de la forteresse, on commençait à avoir des craintes sérieuses, d'autant plus que les invalides, qui ne se battaient qu'à contre-cœur, menaçaient de se mutiner. Ils dépêchèrent un des leurs au marquis de Launay pour lui dire qu'ils ne tireraient plus un seul coup de fusil contre le peuple, et qu'ils se serviraient de leurs armes contre les Suisses, si ceux-ci tentaient de les attaquer.

« Je ne capitulerai pas, leur répondit le marquis, et puisque vous refusez de défendre la place, nous allons nous ensevelir sous les décombres ! Traîtres à votre roi et à votre gouverneur, vous périrez avec nous ! Nous mourrons ensemble, car je vais faire sauter la Bastille ! » Il se dirige alors du côté de la tour de la Liberté, dans laquelle étaient enfermés deux cent cinquante barils de poudre,



HOCHÉ

mais les invalides et le major s'interposent et l'empêchent de mettre son projet à exécution.

Le gouverneur, affolé, finit par consentir à ce que l'on fit des propositions aux assiégeants. Un drapeau blanc est hissé au bout d'une pique, et le commandant des Suisses se montre à un créneau et demande à parler à un chef.

Hullin s'avance. Le commandant des Suisses demande à sortir avec les honneurs de la guerre; sur le refus de Hullin, il consent alors à se rendre, pourvu qu'on lui laisse la vie sauve.

Le pont-levis est abaissé, et Cholat, Elie, Hullin et plusieurs autres, s'élancent les premiers pour empêcher l'effusion du sang. Malgré leurs généreux efforts, ils ne purent empêcher le massacre de quelques-uns d'entre eux, et ne réussirent pas à sauver le marquis de Launay de la fureur populaire.

En un instant, la Bastille est envahie par une foule désordonnée qui met tout au pillage. Les rideaux, les tapis sont lacérés, les meubles brisés, on s'empare des chaînes, des colliers de fer et de tous les instruments de torture: chacun veut un souvenir de ce jour mémorable!....

On songe alors aux prisonniers, et aussitôt, de tous côtés, on entend le choc des haches entamant le bois des lourdes portes, et le bruit des grilles arrachées tombant sur les dalles de pierre.

Les portes des cachots sont enfin ouvertes, et on délivre sept ou huit malheureux devenus fous par une longue captivité, et incapables de comprendre qu'une vie nouvelle va commencer pour eux et pour la France! L'un d'eux, nommé Tavernier, était enfermé depuis quarante ans! Sa barbe était toute blanche et si longue qu'elle traînait par terre.

Le soir même on commença la démolition de ces hautes tours, qui avaient terrorisé les Parisiens pendant plus de quatre siècles! La chute de la Bastille eut un retentissement universel, et l'on peut dire qu'elle commença l'ère de la liberté, non seulement pour la France, mais pour toute l'Europe.

Nous terminerons l'histoire de la Bastille par un résumé du récit que fit Dussault de la démolition de cette forteresse et des choses curieuses qui furent découvertes lors de cette démolition.

M. Dussault et M. de Souberbielle allèrent en mai 1790 voir où en étaient les travaux de démolition.

« Ce château royal, dit Dussault, était rasé jusqu'aux cachots. On nous indiqua une terre grise extraite de latrines sèches qu'on avait vidées, et l'on nous y fit remarquer une grande quantité d'ossements.

» Qui eût pu apporter là des ossements humains ? Il n'y avait pas de sépultures à la Bastille. L'endroit où l'on rencontrait ces ossements n'avait pu être consacré qu'aux oubliettes ! Nous nous sommes alors dirigés vers un mur et nous sommes descendus à travers les démolitions, où nous avons trouvé un escalier de pierre dont chaque branche était large d'environ quatre pieds. Au bas de cet escalier, nous avons d'abord remarqué un cadavre. La tête était plus élevée que le reste du corps qui était un peu incliné et portait sur le massif de cet escalier, au bas de la dernière marche. Le tout était environné d'une légère bâtisse en pierres d'environ deux pouces d'épaisseur sur une largeur d'à peu près neuf pouces et posées sur le champ. — Nous aperçûmes des traces de chaux et nous ne fûmes pas surpris que les chairs fussent consumées. Sous le flanc droit, à la chute des reins, s'est trouvé un boulet de canon qui, il est à croire, ne s'est pas trouvé là fortuitement, et qui y a été mis pour indiquer la personne qui a fini ses jours, de quelque manière que ce soit, dans cet affreux cachot.

» Un autre cadavre, découvert le vendredi saint, reposait sur le même escalier, la tête en bas. Ce second cadavre était tourné en sens contraire à l'autre. Il était éloigné environ d'un pied et demi, mais un peu plus élevé. Il était adossé au mur du caveau du côté du couchant, et placé sur le flanc droit. »

Les travaux de démolition ne s'achevèrent qu'en mai 1791.

Mais, comme la Bastille avait moralement cessé d'exister depuis le fameux jour du 14 juillet, un décret de la République a consacré cette date comme anniversaire de la liberté française.



DANTON



MIRABEAU

Paris. — Imp. réunies, C
Mottroz
51 bis, rue du Four.